

Boîte à Livres

Je Prends. Je Lis. Je Partage

Comment ça marche ?



- Déposer des livres pour tout public et en bon état : des romans, bandes dessinées, documentaires... (pas de livres trop anciens, gribouillés, déchirés, annotés, de DVD ni d'objets).
- Ranger les livres que l'on dépose.
- Fermer les portes et ne pas déposer au sol ni dans un sac.
- La commune se réserve le droit d'enlever des livres inadaptés.
- Si vous constatez un souci dans la boîte à livres, merci de le signaler à la Mairie soit en vous déplaçant, soit à l'adresse mail suivante lavoux@departement86.fr ou par téléphone au 05 49 56 64 07

Cette Boîte à livres a été fabriquée en 2022 par des jeunes lors d'un chantier organisé par la commune de Lavoux

Merci de respecter leur travail